

Conseil national du Tourisme

Section Solidarités et des Politiques sociales

Président : Jean Pierre MARCON, Député de Haute Loire, Vice-Président de VALVVF,

Les classes de découvertes, un enjeu économique pour le tourisme et un élément de cohésion sociale.

Rapporteur : Jacques CHAUVIN, Chargé de mission à la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente

NOTE DE SYNTHÈSE

Les classes de découvertes sont une activité méconnue dans la mesure où elles se trouvent à la croisée de plusieurs domaines : éducatif, social et économique. Or ces activités concernent au premier degré le monde du tourisme puisque l'on peut noter que :

- Les classes de découvertes représentent un chiffre d'affaires total estimé à 300 millions d'Euros, chiffre d'affaires qui impacte directement les territoires d'accueil de ces séjours,
- Ces séjours se déroulent pendant le temps scolaire, donc en dehors des périodes de vacances scolaires, périodes « pauvres » en clientèles touristiques traditionnelles,
- Certaines classes de découvertes, dont les classes de neige, ont eu un impact essentiel dans les territoires d'implantation,
- N'oublions pas que l'enfant en séjour de classe de découvertes est un prescripteur de séjour touristique, soit en incitant ses parents à retourner sur le site en vacances, soit en y retournant, plus tard avec sa propre famille ou ses amis.

Autant de raisons qui ont incité le Conseil National du tourisme à s'intéresser aux classes de découvertes dès la fin des années 90 (rapport du CNT 1999) pour proposer des préconisations qui visaient à leur dynamisation ; aujourd'hui, dans un contexte difficile, notamment pour la montagne, l'enjeu économique apparaît plus évident aux professionnels du tourisme et permettra peut être enfin, le développement d'une activité dont les retombées se mesurera à court, moyen et long terme.

L'évolution de l'activité des classes de découvertes

L'examen des statistiques nationales permet de mesurer l'évolution de cette activité au cours du temps. Cependant, ces chiffres sont trompeurs car ils pourraient laisser imaginer une situation meilleure en 2002 par rapport aux années précédentes. Or un examen détaillé montre que, bien au contraire, la situation s'est fortement dégradée !

-

| Année scolaire | Nombre de classes | Nombre d'élèves |
|----------------|-------------------|-----------------|
| 1970-1971 | 3 500 | 95 000 |
| 1981-1982 | | 350 000 |
| 1987-1988 | 19 600 | 425 000 |
| 1991-1992 | 26 130 | 584 780 |
| 1995-1996 | 26 200 | 587 700 |
| 2001-2002 | 29 636 | 700 039 |

Plusieurs observations doivent être formulées :

- L'année scolaire 2001-2002 a été isolée dans la mesure où la base statistique a changé (séjours d'au moins 5 jours avant cette date et séjours d'au moins 2 jours à partir de cette date),
- La part représentée par les classes de neige n'a cessé de se réduire : 91 % en 1971, 58 % en 1982, 33 % en 1992 et en 1995. Combien en 2002 ? (L'éducation nationale a aussi changé ses items de classements en 2002...).

La seule donnée objective d'analyse serait le nombre total de journées. Malheureusement cette information n'est pas disponible. On peut toutefois tenter quelques estimations :

- Le nombre total de journées estimé en 2001/2002 est de : 4 600 000 (base d'une durée moyenne de 7 jours),
- Le nombre total de journées estimé en 1991/1992 est de : 5 200 000 (base d'une durée moyenne de 9 jours).

Alors que le nombre d'élèves enregistré entre 1992 et 2002 a augmenté de 19 %, le nombre de journées a baissé de 11 % !

L'examen particulier du département de la Haute-Savoie est très significatif :

| | 1994/1995 | 2000/2001 | 2001/2002 | 2005/2006 |
|------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Classes de neige | 1 755 | 1 605 | 1 612 | 1 427 |
| Nuitées | 608 783 | 317 970 | 388 298 | 325 280 |

Ces données montrent bien l'ampleur et l'impact de la réduction de la durée des séjours : alors que le nombre de classes de neige a diminué de 19 %, celui du nombre de journées s'est effondré de 47 %.

En 1994, le département de Haute-Savoie comptait 515 centres d'accueil de jeunes. En 2004, il n'en comptait plus que 380 !

Le cas particulier des classes de neige

L'impact des classes de neige est particulièrement sensible pour les stations de moyenne montagne, dans la mesure où les centres d'accueil de classes de neige sont beaucoup plus nombreux en moyenne montagne. Des exemples montrent que la fermeture d'un centre d'accueil compromet fortement l'équilibre économique de l'exploitation des remontées mécaniques et les emplois générés pour les moniteurs de ski.

Ces informations concernent le court terme. Les enjeux sont encore plus importants sur le moyen et le long terme :

- Sait-on que les propriétaires des chalets de la station de Flaine (74) étaient à 50 % des adultes qui, enfants, avaient participé aux classes de neige organisées aux Carroz d'Araches (74),
- Un enfant en classe de découvertes revient très souvent sur le même site en été ou en hiver avec ses parents,
- La classe de neige est un moyen « d'éducation » à la montagne. Le jeune qui a appris à skier en classe de neige est potentiellement un futur client des stations de ski. On ne peut s'empêcher de rapprocher la stagnation, voire la baisse de participation des Français aux vacances à la neige, à la baisse de l'activité des classes de neige.

Quelles propositions pour relancer l'activité des classes de découvertes ?

Il faut souligner l'intérêt du rapport parlementaire de Béatrice PAVY sur les classes de découvertes, présenté au ministre de l'Education nationale de l'époque : François FILLON en juin 2004. Ce rapport contenait un certain nombre de propositions intéressantes malheureusement restées sans suites, malgré une circulaire du ministère en janvier 2005 qui reprenait une partie de ces propositions, mais sans les moyens de les faire appliquer.

Il faut également souligner que l'activité des classes de découvertes croise des « mondes » qui s'ignorent : l'éducation, le tourisme, la jeunesse, les collectivités territoriales, les associations, les parents d'élèves, etc. Il ne faut donc pas imaginer qu'il pourrait exister une solution unique pour remédier à la situation que nous constatons.

1 - Une attitude plus claire et plus volontariste de l'Education nationale :

On peut noter avec satisfaction que le ministère de l'Education nationale, dans sa circulaire de janvier 2005, rappelle l'intérêt des classes de découvertes (éducatif et social), mentionne le souhait que chaque enfant, au cours de sa scolarité primaire, bénéficie d'un tel séjour.

Dans le même temps on peut s'étonner des propos de certains ministres qui estiment que les enseignants sont trop sollicités pour sortir de l'école et qu'ils doivent rester dans les murs de l'école pour travailler les fondamentaux : lire, écrire, compter.

Les acteurs pédagogiques des classes de découvertes affirment que les classes de découvertes sont justement des mises en situations idéales pour travailler ces fondamentaux.

-

Les enseignants, militants de la pédagogie active, ont trop souvent le sentiment de porter seuls un poids de responsabilités non assumé par leur hiérarchie. Sans soutien clair de cette hiérarchie, on trouvera de moins en moins de volontaires pour partir en classes de découvertes.

2 – Former et informer les enseignants sur l'intérêt des classes de découvertes.

La formation des futurs professeurs des écoles, dans les IUFM, prend très peu en compte, voire pas du tout les aspects éducatifs et sociaux des classes de découvertes. Or, un enseignant qui n'a pas connu ce type de séjour à titre personnel ne peut donc pas en mesurer les enjeux et les intérêts. Pour preuve, les enseignants qui ont connu l'intérêt de ces séjours les plébiscitent, y compris en début d'année scolaire pour faciliter la cohésion du groupe classes.

D'autre part, des textes récents sont entrés en vigueur en 2006 : socle commun de connaissance. Encore une fois, les séjours éducatifs constitués par les classes de découvertes trouvent une place naturelle et évidente dans la mise en œuvre de ces projets et de ces politiques de l'Education nationale.

3 – Soutenir y compris financièrement les enseignants qui partent en classes de découvertes

A l'heure du « travailler plus pour gagner plus », on peut s'étonner que l'Education nationale ou les collectivités territoriales n'aident pas financièrement les enseignants dans leurs projets de départ en classes de découvertes. Partir en classes de découvertes suppose un engagement personnel et un investissement important. De plus, le corps enseignant s'est beaucoup féminisé et l'absence de la mère de famille enseignante pose des problèmes, souvent coûteux, de garde d'enfants.

Il serait donc logique que les enseignants, présents et responsables 24 h sur 24, bénéficient de compensations financières à la hauteur de leur engagement.

4 – Veiller à une application stricte de la réglementation dans les départements

-

La réglementation sur les sorties scolaires avec nuitées (appellation réglementaire des classes de découvertes), contrairement à ce qui est souvent affirmée, n'est pas à l'origine du frein au départ en classes de découvertes. Cette réglementation (1997 et 1999) est maintenant bien assimilée.

En revanche ce sont les interprétations départementales qui en sont faites par les Inspections académiques qui posent un réel problème. Comment expliquer ainsi, par exemple, que certains Inspecteurs d'académie limitent les classes de découvertes uniquement à leur département ?

5 - Un dossier unique de demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitées

Dans le même ordre d'idée on ne peut être qu'étonné qu'une réglementation unique, ministérielle qui s'applique donc à tout le territoire national génère des dossiers administratifs de demande de sorties scolaires qui varient totalement d'un département à l'autre. Rien ne justifie ces variations. Le ministère devrait en conséquence compléter la réglementation nationale par un modèle de dossier unique valable sur l'ensemble du territoire.

6 - Dialoguer avec les parents d'élèves

Les parents d'élèves devraient être beaucoup plus associés aux projets de départ. Ils ont parfois le sentiment d'être mis devant le fait accompli et de n'être invités que pour payer le séjour de leurs enfants.

Des outils d'informations existent aujourd'hui pour informer les parents sur les enjeux et l'intérêt de ces séjours et le rôle qu'ils peuvent jouer au sein de la communauté éducative.

7 - Sensibiliser les élus des collectivités territoriales

Une démarche similaire devrait être entreprise auprès des collectivités territoriales. Aujourd'hui les principaux financeurs sont les communes et les départementaux. Sans leurs participations financières, les départs en classes de découvertes seraient impossibles.

La répartition la plus appropriée pour faciliter ces départs repose sur un financement par tiers : Commune, département et parents. Les départements qui ont mis en place de telles formules connaissent des taux de départs particulièrement significatifs à l'image du département de la Corrèze par exemple.

8 - Intégrer les frais de transport des classes de découvertes aux budgets transports scolaires des départements

L'impact des frais de transport est devenu un frein, voire un obstacle aux départs en classes de découvertes. Aujourd'hui, face à la politique commerciale de la SNCF au niveau des transports de groupes d'enfants, la plupart des organisateurs utilisent le car comme moyen de transport. Or le prix du carburant connaît une augmentation très importante depuis quelques années. Il n'est pas rare aujourd'hui de constater que les frais de transports pour une classe de découvertes représentent un quart, voire un tiers du coût total.

Une simulation dans plusieurs départements a montré que l'intégration des frais de transports des classes de découvertes aux budgets transports scolaires de ces départements, se traduirait par une augmentation de ces budgets de seulement 1 à 2 %. Ce qui serait indolore pour la collectivité publique permettrait, au niveau individuel des familles, une baisse des coûts de 25 à 30 %.

9 - Financer la rénovation du patrimoine

Les gestionnaires ont à faire face à des exigences réglementaires de plus en plus draconiennes dans la mise aux normes de leurs centres d'accueil : restauration collective, Règlements Sanitaires Départementaux, etc. Ces exigences se traduisent par des travaux importants. Pour certaines « petites » associations, ils sont si importants que leurs responsables n'ont pas d'autre solution que celle de se

séparer de leur patrimoine. Il paraît donc urgent de prévoir des financements publics pour aider à cette rénovation. Ces aides sont autant en moins à répercuter sur les prix de séjours. Au final, elles constituent un élément de politique sociale qui vise à développer l'accès de ces séjours au plus grand nombre.

10 – Intégrer les activités des classes de découvertes dans les « Services Sociaux d'Intérêt Economique Général »

Les Etats membres de l'Union européenne travaillent à la mise en œuvre de la fameuse « directive service ». Or, dans l'esprit des responsables de la Commission européenne, toute activité économique doit répondre aux règles de la libre concurrence, sauf pour celles qui ont une vocation sociale et qui pourraient entrer dans les « Service Sociaux d'Intérêt Economique Général ». Nous devons donc convaincre nos responsables politiques pour qu'ils obtiennent de Bruxelles ce classement en SSIEG. Si tel n'était pas le cas, les activités de classes de découvertes ne pourraient bénéficier de financements publics que dans un cadre extrêmement limité. Tellement limité que cela conduirait inévitablement à un surenchérissement incompatible avec nos objectifs sociaux et éducatifs.

11 – Créer des outils transversaux

Comme nous le rappelions en introduction, une des grandes difficultés d'appréhension de l'activité des classes de découvertes est qu'elle dépend d'une multitude d'acteurs qui ne se connaissent pas ou peu, voire qui ignorent les enjeux réciproques.

Il nous semble indispensable donc de créer un « lieu transversal » qui permettrait les fonctions suivantes :

- Assurer un suivi et une observation de l'activité au plan national,
- Etre centre de ressources en termes d'informations auprès des différents acteurs,
- Assurer la promotion et la communication de ces activités,
- Réunir annuellement tous les acteurs pour une information complète, transversale et orienter les travaux sur les classes de découvertes.

12 – Pour un renouveau pédagogique des classes de découvertes

Certaines classes de découvertes souffrent d'une image assez négative comme c'est le cas des classes de neige qui sont chères (ce sont d'ailleurs les classes de découvertes les plus chères) et dont l'intérêt éducatif peut paraître moindre que d'autres.

Il est donc indispensable de travailler dans trois directions pour revaloriser l'image des classes de découvertes :

- A partir des textes de 2006 de l'éducation nationale sur le socle commun de connaissances et de compétences,
- Sur l'évolution des contenus pédagogiques et notamment sur toutes les questions liées à l'éducation à l'environnement et au développement durable : les classes de découvertes sont des occasions de « mise en situation » exceptionnelles qui sont autant d'opportunités pour mieux comprendre les enjeux liés à nos responsabilités individuelles et collectives (tant dans les activités éducatives menées, que dans les mises en situation de gestion et de fonctionnement « durable » des centres d'accueil),

Enfin, à une période qui voit se multiplier les replis communautaires (de quelques ordres qu'ils soient), voire de communautarisme, la vie collective de la classe de découvertes est aussi une occasion privilégiée d'éducation au mieux vivre ensemble, à la cohésion sociale et tout simplement à l'éducation à la citoyenneté !